

### ***Le 4 septembre 2018***

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le mardi 4 septembre 2018, de 20 h 10 à 20 h 35 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire maire, à laquelle assistaient :

Mme Lynda Lizotte, conseillère  
M. Réal Lévesque, conseiller (absent)  
M. Dany Chénard, conseiller  
M. Patrick Dionne, conseiller  
M. Étienne Brodeur, conseiller  
M. Jean-Luc Therrien, conseiller (absent)

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

#### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 août 2018
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 28 août 2018
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
7. Rapport d'organismes
8. Correspondance
9. Autres sujets
10. Période de questions
11. Clôture et levée de la séance

170-2018

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

#### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 août 2018**

Il est proposé par M. Étienne Brodeur

171-2018

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 28 août 2018 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

#### 4. **Suivi du procès-verbal de la séance du 28 août 2018**

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 28 août 2018.

#### 5. **Approbation et autorisation des comptes à payer**

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 23 178,78 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

#### 6. **Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies**

M. Dany Chénard informe les membres du conseil que le directeur d'incendie M. Christian Gagnon a procédé à l'achat de médailles afin de souligner le nombre d'années de services de certains pompiers. Une activité et à venir pour la remise de médailles.

#### 7. **Rapport d'organismes**

**Mme Lynda Lizotte** informe les membres du conseil que l'activité qui s'est tenue en fin de semaine afin d'accueillir les nouveaux arrivants fut un succès. 14 nouveaux arrivants se sont présentés à l'événement lors de laquelle une pochette d'accueil leur a été remise. Plusieurs résidents ont également pris part à l'activité.

**M. Étienne Brodeur** conclut qu'il y avait également des producteurs de produits maraîchers locaux sur place, lesquels ont fait de très bonnes affaires.

Une soirée s'en est suivie par un concert lors duquel 53 personnes étaient présentes.

De plus, il souhaite que la fête des récoltes devienne un événement annuel et que la municipalité s'associe à cette activité et en fait un événement à saveur communautaire.

**M. Dallaire** remercie les nombreux bénévoles qui ont mis la main à la pâte et ont ainsi participé au succès de l'événement.

#### 8. **Correspondance**

##### 8.1 **MAMOT – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire**

Règlement visant à retirer les municipalités de Rivière-Ouelle, Saint-Denis-De La Bouteillerie et Saint-Joseph-de-Kamouraska touché par l'application du règlement de contrôle intérimaire numéro 134 est conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.

##### 8.2 **Laurie Garon**

Remerciements pour le don reçu de la municipalité lors de son projet de financement pour Opération Enfant Soleil.

#### 9. **Autres sujets**

M. Jean Dallaire remercie les membres du conseil qui était présent lors de la séance du mois d'août et tient également à remercier M. Réal Lévesque qui a présidé la séance.

#### 10. **Période de questions**

M. Hervé Bérubé informe les membres du conseil que la Fabrique de Saint-Denis a un projet pour l'année prochaine et demande s'il sera possible d'installer, en permanence, une enseigne.

Les membres du conseil demandent que des photos et plans de localisation soient acheminés à la municipalité et des vérifications seront faites par la suite afin de voir la possibilité d'installer l'enseigne.

M. Louis-J. Desjardins suggère que la fête des nouveaux arrivants soit célébrée chaque année plutôt qu'aux deux ans.

M. Jean Dallaire explique que le choix de faire cette activité aux deux ans s'est fait en tenant compte du nombre de nouveaux arrivants. Toutefois une réflexion sera faite afin d'analyser la pertinence de tenir cette activité une fois l'an.

## 11. Clôture et levée de la séance

173-2018

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h 35.

Signature du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
M. Jean Dallaire,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Anne Desjardins, Directrice générale  
et secrétaire-trésorière



Municipalité de  
Saint-Denis-  
De La Boutellerie

## LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT INC	574,88 \$
ANNE DESJARDINS	68,43 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-DENIS	200,00 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	186,11 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	435,50 \$
FERME PIERRE GARON	2 102,16 \$
GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC	86,23 \$
PROPANE SÉLECT INC.	220,75 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 780,50 \$
ROGER DUBÉ	172,46 \$
ROLAND ET FRÈRES	53,57 \$
SUZANNE DUBÉ	47,31 \$
SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA	350,00 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	513,08 \$
VILLE SAINT-PASCAL	4 481,45 \$
	SOUS-TOTAL 14 272,43 \$

## PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTURNABLES DU MOIS DE AOÛT 2018

SALAIRES (AOÛT 2018)	4 753,15 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (AOÛT 2018)	2 136,00 \$
CONCIERGERIE	1 060,00 \$
GREAT WEST	387,88 \$

